



## Communiqué de presse

### Site éclusier d'Ivoz-Ramet : Une capacité plus que quintuplée grâce à une toute nouvelle écluse à grand gabarit de 9.000 tonnes

08-09-2015

**Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics en charge des voies navigables, ainsi que la SOFICO et la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service Public de Wallonie, sont particulièrement heureux d'avoir pu inaugurer aujourd'hui la toute nouvelle écluse à grand gabarit du site d'Ivoz-Ramet, implantée sur la commune de Flémalle.**

Le site éclusier vient de se voir doté d'une toute nouvelle infrastructure de **225 mètres de long, sur 25 mètres de large**, d'une capacité de **9.000 tonnes (classe VIb)**, qui permet en une manœuvre le passage simultané de 2 convois de 4.500 tonnes ou de 4 bateaux de 2.000 tonnes, soit, l'équivalent de **450 camions de 20 tonnes**. Le remplissage et la vidange du bassin peuvent chacun s'effectuer en 7,5 minutes.

Le site était auparavant composé de deux écluses qui ne permettaient plus de faire face à la densité croissante du trafic : une de 136 mètres sur 16 mètres, d'une capacité de **2.000 tonnes, soit l'équivalent de 100 camions de 20 tonnes, qui est actuellement en cours de rénovation**, et une plus petite écluse, de 55,5 mètres sur 7,5 mètres, hors service, qui a quant à elle été démolie.

Avec environ **12 millions de tonnes de marchandise par an**, le site d'Ivoz-Ramet est le plus fréquenté de Wallonie. Ce trafic, en constante augmentation, est estimé à 21,8 millions de tonnes à l'horizon 2020. La modernisation des installations s'avérait donc indispensable pour **supprimer ce goulet d'étranglement**.

Le Ministre souligne l'importance de la mise à grand gabarit de l'infrastructure d'Ivoz-Ramet qui favorisera le transport de marchandises sur le réseau fluvial wallon entre Namur et les Pays-Bas ou Anvers. Elle permettra non seulement de **diminuer le temps d'attente** des bateliers mais aussi **d'augmenter de manière conséquente la capacité** du site éclusier, qui se voit **multipliée par plus de 5** (passant de **2.000 tonnes à 11.000 tonnes**, soit respectivement l'équivalent de **100 camions** de 20 tonnes à **550 camions** de 20 tonnes).

Pour le Ministre Maxime PREVOT, il est essentiel de développer la voie d'eau pour favoriser le **report du transport des marchandises du réseau routier vers la voie fluviale**, qui présente des avantages indéniables (réduction des accidents, des nuisances sonores, des coûts du transport, des nuisances environnementales).

C'est d'ailleurs avec cet objectif qu'il a **intégré le développement des voies d'eau dans le « Plan Infrastructures »** à venir.

Selon des études réalisées par le bureau STRATEC<sup>1</sup>, la nouvelle écluse d'Ivoz-Ramet devrait permettre<sup>2</sup> :

- de reporter à moyen terme **36.000 camions de 20 tonnes par an** du réseau routier vers la voie fluviale ;
- de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, par report modal, **entre 8.000 et 10.500 tonnes** par an à l'horizon 2020 ;
- de réaliser par an, au niveau européen, **5,25 millions d'€ de gains en coûts externes<sup>3</sup>** à l'horizon 2020.

Les travaux sur le site d'Ivoz-Ramet, qui ont débuté en mai 2011, ont également porté sur l'aménagement des avant-ports, l'installation d'un nouveau poste de commande, d'un pont mobile, d'une vis hydrodynamique visant à compenser la consommation électrique du site et d'une échelle permettant aux anguilles de franchir le barrage. Un approfondissement de la partie du bief entre Ivoz-Ramet et Seraing sera réalisé pour permettre la navigation de 3,4 mètres d'enfoncement.

Le coût de ces travaux est de **80 millions d'€ HTVA**.

20% sont financés par **l'Union européenne** dans le cadre du Réseau-transeuropéen de transport. Le solde est financé par la SOFICO, maître d'ouvrage du chantier, avec l'aide d'un prêt de la **Banque européenne d'investissement** à concurrence de maximum la moitié de l'investissement.

La SOFICO réalise ce chantier en collaboration avec son partenaire technique, la **Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service Public de Wallonie**, maître d'œuvre du chantier.

Ce chantier fait partie de la politique de mise à grand gabarit des écluses de la Meuse moyenne : la mise à grand gabarit de l'écluse de Lanaye est en train de toucher à sa fin et les études sont actuellement en cours pour réaliser celle d'Ampsin-Neuville.

**Pour le Ministre des Travaux publics en charge des voies navigables Maxime Prévot, cette mise à grand gabarit de l'écluse d'Ivoz-Ramet constitue une avancée en termes d'infrastructure fluviale performante, tout bénéfice pour les entreprises wallonnes qui recourent au transport fluvial.**

Contacts presse :

Héloïse WINANDY, Porte-parole SOFICO +32 495 284 346 [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Christophe BLEROT, Attaché communication Cabinet du Ministre Maxime Prévot +32 477 833 640 [christophe.blerot@gov.wallonie.be](mailto:christophe.blerot@gov.wallonie.be)



Co-financé par l'Union européenne  
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)



<sup>1</sup> Etude socio-économique d'une écluse de 225m x 25m à Ivoz-Ramet et d'une écluse identique à Ampsin-Neuville, 15 septembre 2008. Etude d'incidences sur l'environnement relative à la construction d'une écluse de 225m x 25m à Ivoz-Ramet, octobre 2008.

<sup>2</sup> En partant du principe que le complexe éclusier d'Ampsin-Neuville sera mis en oeuvre d'ici 2021-2022.

<sup>3</sup> Bénéfice perçu par la société suite à la mise en service des nouveaux sites éclusiers et lié aux effets sur l'insécurité (accidents), la congestion routière, la pollution atmosphérique, les nuisances sonores, l'effet de serre ou les changements climatiques.